Rencontre avec le chef et les hauts responsables du Pouvoir judiciaire - 16 /Jul/ 2025

Le Guide suprême de la Révolution islamique a reçu ce matin le chef et les hauts responsables du Pouvoir judiciaire, ainsi que les présidents des cours de justice de tout le pays. Analysant l'œuvre grandiose accomplie par le peuple iranien lors de la récente guerre imposée et la mise en échec des calculs et des complots des agresseurs, Son Éminence a mis en exergue l'immense unité de la nation, par-delà les divergences d'opinions politiques et les différentes sensibilités religieuses, pour la défense de la chère patrie, soulignant : « Le devoir de chacun est de préserver cette unité nationale. »

L'Ayatollah Khamenei a déclaré : « L'exploit du peuple lors de la guerre de douze jours fut l'expression même de la détermination, de la volonté et de la confiance en soi nationale, car la seule existence de cet état d'esprit et de cette disposition à affronter une puissance telle que l'Amérique, ainsi que son chien de garde, le régime sioniste, revêt une valeur inestimable. »

Évoquant les mémoires publiés par les dignitaires du régime Pahlavi, qui n'osaient émettre la moindre contestation à l'encontre de l'Amérique, même dans le secret de leurs réunions privées, le Guide de la Révolution a fait remarquer : « Depuis cette époque, l'Iran s'est élevé à un niveau tel qu'il ne craint plus l'Amérique, mais bien au contraire, il lui inspire l'effroi ; c'est précisément cet esprit et cette volonté nationale qui font la fierté de l'Iran et lui permettent d'atteindre ses nobles aspirations. »

Insistant sur le fait que tant les amis que les ennemis doivent savoir que la nation iranienne ne se présentera jamais en position de faiblesse sur aucun champ de bataille, le Guide de la Révolution a ajouté : « Nous disposons de tous les instruments nécessaires, à l'instar de la logique et de la puissance militaire. Par conséquent, que ce soit sur la scène diplomatique ou sur le terrain militaire, à chaque fois que nous y pénétrerons, ce sera, par la grâce divine, avec force et supériorité. »

L'Ayatollah Khamenei a réaffirmé : « Bien que nous considérions le régime sioniste comme un cancer et l'Amérique comme criminelle en raison de son soutien à ce dernier, nous ne sommes pas allés au-devant de la guerre ; toutefois, chaque fois que l'ennemi a attaqué, notre riposte s'est avérée cinglante et implacable. »

Qualifiant le recours inévitable du régime sioniste à l'Amérique de preuve irréfutable de la riposte vigoureuse et ferme de l'Iran, Son Éminence a affirmé : « Si le régime sioniste n'avait pas été mis à genoux et terrassé, et s'il avait été en mesure de se défendre, il n'aurait pas imploré ainsi l'aide de l'Amérique ; mais il a compris qu'il n'était pas de taille face à la République islamique. »

Décrivant la frappe de représailles de l'Iran en réponse à l'attaque américaine comme un coup d'une extrême sensibilité, le Guide de la Révolution a précisé : « La base ciblée par l'Iran constituait un centre américain d'une importance stratégique majeure dans la région, et lorsque la censure médiatique sera levée, l'ampleur véritable du châtiment infligé par l'Iran sera révélée. Certes, il est possible d'infliger des frappes encore plus dévastatrices à l'Amérique et à ses alliés. »

L'Ayatollah Khamenei a jugé l'émergence de cet élan national lors du récent conflit comme étant d'une importance capitale et constituant le rempart contre l'accomplissement des desseins de l'adversaire, ajoutant : « Le calcul et le complot des agresseurs consistaient à affaiblir le système islamique en frappant certaines figures et certains sites sensibles iraniens ; ils espéraient ensuite achever la Révolution en mobilisant les cellules dormantes de leurs

mercenaires, allant des hypocrites aux monarchistes en passant par les voyous, afin d'inciter la population et de l'entraîner dans les rues. »

Le Guide de la Révolution islamique a fait observer : « Dans la pratique, c'est l'exact opposé des plans de l'ennemi qui s'est produit, démontrant ainsi que nombre des supputations de certains individus, dans les domaines politiques et assimilés, demeurent profondément erronées. »

Mentionnant la mise à nu du véritable visage, des complots et des objectifs occultes de l'ennemi agresseur aux yeux de l'ensemble des citoyens, il a déclaré : « Dieu a réduit à néant leurs machinations et a poussé le peuple à entrer en scène pour soutenir le gouvernement et le système islamique ; et la population, déjouant les attentes de l'ennemi, s'est levée pour offrir son soutien inconditionnel, tant matériel que vital, au système. »

Le Guide de la Révolution a qualifié le ralliement et la communion d'individus aux sensibilités religieuses et aux orientations politiques diverses, voire diamétralement opposées, de fondement d'une immense cohésion nationale. Insistant sur l'impératif de sauvegarder cette unité grandiose, il a proclamé : « Chacun, qu'il soit journaliste, magistrat, responsable gouvernemental, clerc ou imam de la prière du vendredi, a l'obligation solennelle de protéger et de préserver l'unité nationale. »

Son Éminence n'a nullement considéré l'existence de divergences d'opinions politiques et de diversités religieuses comme antinomique avec le fait de faire front commun pour défendre cette noble cause qu'est la sauvegarde de la chère patrie et du système islamique. Énonçant les prérequis à la préservation de l'unité nationale, il a affirmé : « Expliciter et dissiper les sophismes est une nécessité ; néanmoins, soulever des critiques futiles, s'y attarder et polémiquer sur des questions mineures s'avère néfaste. Même la réfutation des erreurs fallacieuses doit être exécutée de la manière la plus habile afin de ne susciter aucun trouble pour le pays. »

L'Ayatollah Khamenei a qualifié de primordiale et salutaire l'expression de la loyauté envers le système islamique ainsi que l'approbation et le soutien de ses politiques générales, ajoutant : « Toutefois, il convient de ne point exacerber les divergences de vues existantes ni d'alimenter les clivages partisans, ce qui constitue une démarche délétère. »

Il a également loué l'effervescence et l'enthousiasme populaires, en particulier ceux de la jeunesse, comme étant nécessaires et bénéfiques, déclarant : « En revanche, l'impatience, les trépignements et les récriminations sur la non-exécution de telle ou telle action sont préjudiciables. »

Livrant son ultime recommandation, le Guide de la Révolution a insisté sur la poursuite résolue et adéquatement orientée des activités des organes militaires et diplomatiques, déclarant : « Naturellement, ils se doivent de prêter une attention rigoureuse à ces orientations, car, tout particulièrement dans la sphère de la diplomatie, la direction adoptée revêt une importance cruciale et exige un travail mené avec une vigilance et une minutie absolues. »

Faisant allusion à la possibilité qu'un individu formule une contestation à l'égard d'un responsable sur une question d'ordre militaire ou diplomatique, il a poursuivi : « Nous ne disons pas qu'ils ne doivent point exprimer leurs griefs, mais la contestation et la critique doivent être formulées sur un ton acceptable, à la suite d'une enquête approfondie et d'une prise d'information rigoureuse, car il arrive parfois que certaines déclarations et objections relayées dans les médias soient le fruit de l'ignorance. »

Soulignant avec force que les responsables doivent poursuivre leur mission avec vigueur et une détermination inébranlable, l'Ayatollah Khamenei a déclaré : « Que tous sachent que Dieu, conformément au verset divin « Dieu soutient certes ceux qui Le soutiennent », a garanti Son triomphe à la nation iranienne , à l'ombre du système islamique et sous l'égide du Coran et de l'Islam ; ce peuple remportera incontestablement la victoire. »

Au cours de cette audience, le Guide de la Révolution a rendu hommage au chef du Pouvoir judiciaire ainsi qu'à l'ensemble de ses membres actifs, qualifiant de louables et réjouissantes les actions entreprises au sein de cette institution, avant d'ajouter : « Bien entendu, au-delà des œuvres déjà accomplies, il est impératif de prêter attention aux devoirs essentiels qui n'ont pas encore été réalisés et d'œuvrer avec persévérance pour leur aboutissement. »

Son Éminence a jugé indispensable la poursuite judiciaire des atrocités perpétrées par le régime sioniste lors de la récente guerre, déclarant : « Des poursuites judiciaires auraient dû être engagées lors d'événements antérieurs, mais des manquements ont été observés. Toutefois, le Pouvoir judiciaire se doit d'instruire les récents crimes devant les juridictions internationales et nationales avec la plus grande gravité, une minutie extrême, une vigilance absolue et en prenant en considération tous les aspects de la question. »

Le Guide de la Révolution, soulignant que l'aboutissement de l'ensemble de ces recommandations faites au Pouvoir judiciaire doit se cristalliser dans la confiance que lui accorde le peuple, a affirmé : « Nous avons répété à maintes reprises lors de nos rencontres avec les responsables judiciaires qu'il nous faut agir de sorte que quiconque subit une oppression ou une injustice, en tout point du territoire national, ait la certitude de voir son tort réparé en s'en remettant à la justice. »

Il a identifié l'investigation et la lutte implacable contre la corruption, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Pouvoir judiciaire, comme étant la condition requise pour atteindre cet idéal, ajoutant : « Le combat contre la corruption insuffle l'espoir et renforce la confiance au sein de la population. »

Au début de cette rencontre, l'Hojjat-ol-Eslam val-Moslemin Mohseni Ejei, chef du Pouvoir judiciaire, a, lors d'une allocution, attribué l'échec de l'ennemi à atteindre ses objectifs à la vigilance de la nation et au haut commandement du Guide de la Révolution, déclarant : « Une nouvelle page d'or vient s'ajouter au livre des gloires nationales, et le monde entier a pu constater le manque de fiabilité de nos adversaires. »

Le chef du Pouvoir judiciaire a énuméré parmi les réalisations majeures de l'institution au cours de l'année écoulée : « la mise à jour du document de transformation du Pouvoir judiciaire et les avancées notables dans la concrétisation de ses objectifs », « la préparation des mesures nécessaires à l'application de la loi sur les actes notariés », « une meilleure synergie avec les organes exécutifs pour veiller à la bonne application des lois », « la réduction des délais de traitement des contentieux », « l'augmentation du taux de règlement des litiges par la voie de la conciliation et de l'accord à l'amiable », « la présence active des responsables judiciaires auprès du peuple et au sein des mosquées » ainsi que « l'offre de plus de deux millions de consultations juridiques gratuites au profit des citoyens ». Il a ensuite ajouté : « S'agissant des poursuites judiciaires à l'encontre des criminels et de l'infâme régime sioniste devant la Cour pénale internationale, une démarche efficace est actuellement menée en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et le secrétariat du Conseil suprême de sécurité nationale. »